

Citations permettant d'avoir une idée des principes de base d'un système véritablement démocratique proposé.

Avant-propos :

Mes nombreuses lectures et réflexions m'ont amené à découvrir un système social et gouvernemental **véritablement démocratique**. Devant la dérive que représente, à mes yeux, le tirage au sort de celles et ceux qui écriraient la Loi des lois, c'est-à-dire la Constitution du Québec (ou du Canada), j'en suis venu à peser que le temps était venu de sortir ce système de ses livres et de l'exposer à toutes et à tous. Et ceci dans le but d'éviter de frapper un autre Waterloo.

Ces courts extraits ne décrivent pas le fonctionnement du système véritablement démocratique **proposé**, Ils n'en font que le tour en présentant les **grands principes** qui le sous-tendent.

J'ai réalisé deux présentations Power Point pour bien montrer ce qu'est la Loi Sociale du Peuple qui manque actuellement à toutes les soi-disant démocraties de tous les pays sur la terre,

Il me ferait plaisir de vous présenter ce système qui rend au Peuple son **entière** souveraineté et permet au gouvernement de bien administrer le patrimoine et de susciter la vie de son Peuple.

En attendant, je demeure bien vôtre,

Jean Péloquin
St-Amable.

« L'action politique d'un gouvernement sur un peuple ne peut, sans anarchie, demeurer abstraite de ce peuple, qui est un être collectif vivant. »

« Mais la vie d'un peuple ne s'arrête pas au gré d'un code. Elle engendre continuellement de nouvelles coutumes qu'il faut codifier, à la suite d'une étude constante des besoins de la Nation et de ses vœux. La démocratie ne trouvera que dans ce système l'organisme capable de mener cette tâche à bien. »

« Les collectivités sont régies par certaines lois spécifiques très différentes de celles qui commandent la conduite des individus. La différence est parallèle à celle qui existe entre l'industrie artisanale et l'organisation des usines géantes construites en vue d'une production massive. Ces dernières comportent une série d'organes et de principes dont l'artisan n'a nul besoin de se préoccuper. »

« En physique, la loi de la pesanteur, en mécanique, la loi du levier, et dans toutes les sciences, les lois qui règlent les faits dérivent d'un ordre universel et de la Puissance ineffable qui l'a créé. Ces lois ne prêtent leur force aux hommes de science que s'ils les connaissent et les appliquent. Il en est ainsi d'un fait national. Il a sa loi intrinsèque, en qui réside la Souveraineté, et la Souveraineté est la loi reconnue scientifiquement comme la règle intrinsèque qui conditionne la vie des collectivités. Cette loi nous guide si nous l'acceptons. Elle nous entraîne de force si nous nous y dérobons. »

« La **souveraineté politique** n'est qu'une FONCTION de la **souveraineté sociale**. Elle n'en est pas une ABDICATION, même temporaire. Pour résumer, je dirai que la Souveraineté sociale engendre la Souveraineté politique. Elle a donc le droit de la régénérer perpétuellement par l'Assemblée de **ses trois Pouvoirs propres**, et par les triples délégations correspondantes. »

Sont introduits ici une assemblée ayant trois pouvoirs

« La vraie souveraineté exige l'équilibre entre les deux lois scientifiques de l'Histoire, celle des gouvernants et celle des gouvernés. Que l'une d'elles soit brisée par les rois ou par les tribuns, la souveraineté nationale se trouve atteinte dans ses œuvres vives, dans son équilibre. »

Il y a la loi des gouvernants, mais il y a aussi la loi des gouvernés, qui, aujourd'hui, n'existe pas, tout simplement. C'est elle qu'il faut apprendre et appliquer.

« Les Pouvoirs sociaux de la Nation ont seuls qualité modératrice. »

Les pouvoirs sociaux de la Nation sont associés la loi des gouvernés mentionnée au paragraphe précédent. Donc du Peuple.

« C'est que la conception de tous les progrès, l'initiative civilisatrice, et la persévérance dans l'action émanent des gouvernés par les Pouvoirs sociaux, et jamais des gouvernants. »

On ne peut plus clair...

« Les pouvoirs politiques des gouvernants y jaillissent des pouvoirs sociaux des gouvernés, et les uns et les autres doivent se pénétrer sans cesse et s'unir comme l'esprit avec la vie, et vice versa. »

*Introduction au principe de la **subordination des pouvoirs politiques des gouvernants aux pouvoirs sociaux des gouvernés**.*

« (Ce système) est une forme de gouvernement où les hommes qui disposent du **Pouvoir** sont subordonnés à ceux qui disposent de **l'Autorité**. »

*C'est que **l'autorité réside dans le Peuple et non dans le gouvernement**.*

Mais de quoi parle-t-on quand on parle d'autorité, ce terme étant le plus souvent synonyme de pouvoir? On parle de celle qu'on retrouve dans l'expression « Il est une autorité en la matière ». Ce qui amène à dire que le vote actuel est un véritable acte de divorce, par lequel l'électeur se sépare de son autorité.

« (Ce système) comporte trois Chambres Sociales Électives, **à caractère non politique**, celle de l'Enseignement, celle de la Justice, et celle de l'Économie. Cette dernière est elle-même divisée en cinq branches : Agriculture, Commerce, Industrie, Finances, et Main-d'Œuvre. À ces trois Chambres Sociales, émettant des **vœux et des projets de lois IMPÉRATIFS**, correspondent trois corps disposant respectivement du Pouvoir législatif, du Pouvoir Judiciaire, et du Pouvoir exécutif. Ce dernier n'a le droit de lever un impôt que s'il a été consenti par les Chambres Sociales. On n'accède aux fonctions publiques que par examen. Tous les fonctionnaires, y compris les chefs des grands corps politiques, sont **révocables**, après avis du Conseil d'État ou du Conseil de l'Éducation, s'il est démontré qu'ils ont failli à leurs devoirs ou tenté d'abuser de leurs fonctions. Tel est le principe fonctionnel de (ce système), qui supprime le **divorce entre les gouvernants et les gouvernés**. En effet les gouvernants ne font qu'exécuter les vœux des gouvernés, et les gouvernés ont réellement la parole par un vote **non anarchique**, celui qu'ils sont capables d'émettre **avec autorité dans leur profession organisée**, hors de l'influence des techniciens-profiteurs du suffrage universel politique, et de la démagogie électorale passionnelle. »

*Introduction de la constitution du Peuple en **Corps organisé**, par rapport à ce qu'il est, actuellement; c'est-à-dire en atomes sans lien entre eux, des « grains de sable », comme disait Bonaparte.*

« La politique transforme notre merveilleux peuple en une simple foule inorganique. »

« Organique » réfère au vivant. « Inorganique » réfère au non-vivant (comme le sable, les métaux, etc. La politique actuelle, s'entend.

« Le caractère essentiellement NÉGATIF du suffrage universel politique. Il est le mode d'expression des républiques pures, dont la nature est **de se diviser continuellement** contre elles-mêmes. »

« La masse des électeurs **individuels et politiques** n'est qu'une foule qui court aux urnes les jours de vote. Ne pouvant se mener elle-même, elle est menée au gré des vents par les usurpateurs les plus forts ou les plus rusés. »

« Ce système **n'est donc pas un parti politique**. Il est le seul parti national à prendre par tous les partis à la fois. Dans ce système, c'est être absolument libre dans une Patrie scientifiquement gouvernée et gérée par une triple chambre **professionnelle**, sérieuse, travaillant pour tous en plein soleil, au vu et au su de tous, au gré et au profit de tous. »

« En réalité, dans une société, la vraie richesse réside **dans l'alliance de l'État politique avec l'État social**, et dans la solidarité des cinq branches de l'Économie, finance, agriculture, industrie, commerce, et main-d'œuvre. »

« Les **ouvriers** recherchent le bonheur, dans le sens où on l'entend communément. Ils ne peuvent évidemment pas le trouver dans les augmentations de salaires nominaux, les luttes de classes, les grèves, et les revendications continuelles, ni dans la soumission aveugle à des techniciens de l'exploitation politique des masses. Il leur faut la certitude intérieure de **collaborer personnellement** aux grandes œuvres de la civilisation, selon leurs capacités. Il leur faut également le sentiment qu'ils sont traités avec justice et que leurs enfants pourront recevoir un enseignement leur permettant de s'élever sur l'échelle sociale, **si à la suite d'examens réguliers**, ils sont reconnus aptes à remplir des fonctions d'un autre ordre. »

« L'auteur précise aux ouvriers la place importante qu'ils peuvent et doivent occuper dans le troisième grand Conseil social, celui de l'Économie. En même temps, il leur démontre qu'ils ne sont pas qualifiés pour intervenir dans les deux autres Conseils, ceux de la Justice et de l'Enseignement. Quiconque leur affirme le contraire se trompe radicalement, ou alors c'est un **démagogue** ou un **flatteur**, cherchant à se tailler une situation imméritée aux dépens des ouvriers. »

« Mais il n'y a pas que le **Peuple**, il y a aussi la **Nation**. Si le Peuple est l'État social dans sa Loi organique, la Nation est l'État politique dans la Loi qui le régit. L'union scientifique des deux constitue le système de cet être double. »

« **La puissance créatrice** est dans le **Peuple**, et non dans la **Nation**, car un peuple peut exister sans nation, témoins les Juifs, mais une nation ne saurait exister sans peuple. »

« Mais on peut dire ici que **l'inégalité sociale des femmes** un signe que l'État politique prévaut contre l'État social. »

C'est ce qui prévaut chez nous, n'est-ce pas, actuellement ?

« Un véritable **Électorat organique** ne peut exister que dans un État où les forces sociales équilibrent les forces politiques. »

*Actuellement, on n'a qu'un **électorat politique**. Ce qu'il faut réaliser, c'est de **redonner vie au Peuple**. Et le système proposé le fait. Il faut l'étudier et l'implanter pour **que renaisse la Démocratie**.*

« Le **Pouvoir économique est social** et a pour conséquence le vote de l'impôt, le contrôle de sa perception et de son emploi, non seulement par les gouvernants, mais par les gouvernés. »

Là, tu parles d'un changement par rapport à ce qui existe aujourd'hui!

« C'est ce fonctionnement exclusivement politique de l'État fiscal qui constitue le vrai danger pour la Nation, et non l'intérêt privé des politiciens et des financiers, comme on le croit en général. »

« Les **grandes assemblées**, bonnes pour le vote, sont incompatibles avec les nécessités de l'étude et même de la délibération. »

Ça, c'est surprenant, n'est-ce pas? Ce qui me fait penser que l'écriture d'une constitution ou de lois ne peut se faire dans de grandes assemblées, Par contre, comme le disait Stuart Mill, « C'est son premier devoir de les voter et ce devoir ne peut être accompli que par elle... » (Cité dans « La Revue des Deux Mondes », LVle année – Troisième période, Tome Soixante-dix-septième, Paris, 1886.)

« La libre disposition **des honneurs, des places**, et des **deniers publics** en faveur des individus ne doit pas appartenir au **pouvoir exécutif**, mais seulement au **pouvoir social de l'enseignement constitué en Pouvoir libre**. »

Aujourd'hui, on « achète » les individus soit avec de l'argent, soit par des nominations partisans, soit par des honneurs.

« Honneurs, offices, et émoluments doivent être distribués **à l'examen** et non à l'intrigue. »

« Toutes les fonctions doivent être attribuées **au mérite après examen**. »

« Cette tradition me paraît le seul refuge, le seul arbitrage possible entre sectes, partis politiques, et classes, puisque nul n'y est tenu de renier ses fidélités particulières. »

« La Presse devrait être le souffle des poumons du Peuple réintégré dans son corps et dans sa puissance sociale. »

« L'ancien esprit des Pouvoirs sociaux de la Nation se bornait à demander que ses justes vœux fussent transformés en lois pour le bien commun. L'avantage de son **mandat impératif** se résume en quelques mots : partager la responsabilité de l'État politique et de ses dirigeants. »

Ceci réfère aux États Généraux qui se tenaient en France du temps des Templiers. « ... le génie politique du peuple français, qui réussit à fonder la première grande nation moderne en sortant progressivement de la féodalité du moyen âge sous l'égide de certains rois qui s'appuyèrent réellement sur le peuple par l'intermédiaire des États Généraux. Ceux-ci furent convoqués pour la première fois en 1302 par Philippe le Bel à la cathédrale de Notre-Dame de Paris. C'étaient des assemblées électives, sociales et non politiques, qui émettaient des vœux équivalents à la préparation des lois. Jamais la sagesse des États Généraux ne s'est démentie. Au long des quatre siècles où ils furent convoqués, ils ne cessèrent de produire dans le calme d'admirables cahiers de revendications pleins de compétence et dépourvus de passion. »

« **Toutes les formes de gouvernement actuellement existantes sur la terre ont cessé d'être viables.** »

Ah! Tiens donc! Ça rejoint ce que j'ai toujours pensé...

« Dans notre siècle positiviste, le matérialisme gouvernemental (et il remonte bien loin dans l'histoire) tend partout à réduire l'État à une sorte de machine anonyme si bien montée qu'elle semble pouvoir fonctionner d'elle-même sans principe de vie politique. Tel est le fond de la conception gouvernementale à laquelle les Occidentaux donnent le nom de république. »

« Vous avez divinisé le **suffrage universel politique**, parce que personne ne vous a enseigné le **suffrage universel PROFESSIONNEL**. Ce livre vous démontre surabondamment que le suffrage universel politique est une tunique de Nessus qui colle à votre peau et la brûlera jusqu'à l'os. »

La tunique de Nessus. Signification : Un cadeau empoisonné. **Origine :** **Expression française** qui puiserait ses origines dans la mythologie grecque où **Nessus**, un centaure, avait essayé d'enlever Déjanire la femme d'Héraclès. Ce dernier arriva sur les lieux et abattit le centaure. Avant de mourir, il offrit sa **tunique** trempée de sang à Déjanire en lui demandant de l'offrir à Héraclès s'il était infidèle. Les années passèrent. Quand elle douta de l'infidélité de son mari, elle lui fit porter la **tunique** dont le poison qui l'imprégnait attaqua sa peau si fort qu'il demanda à être brûlé tant la douleur était insupportable. Source : <http://www.expressions-francaises.fr/expression-francaise/13-l/1555-la-tunique-de-nessus.html> Consulté le 20 décembre 2015.

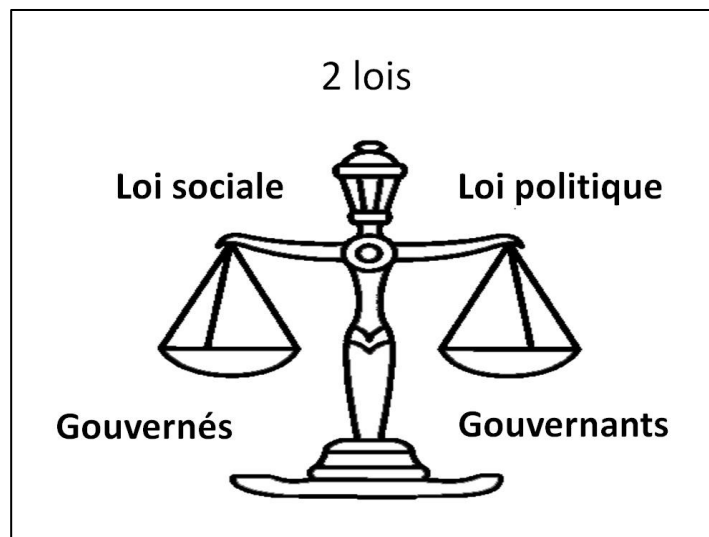
« Vous croyez que le **Pouvoir économique** est le premier, et que ce Pouvoir peut dominer les deux autres. En cela, vous vous trompez. Le Pouvoir économique est le

DERNIER dans l'ordre hiérarchique. Il est dominé par le Pouvoir juridico-politique, lequel est à son tour dominé par l'Enseignement. »

« En suivant au long de l'Histoire la lutte constante qui se poursuit de siècle en siècle entre le loyalisme de la Nation et la déloyauté de ses gouvernants, on se sent pris d'une indicible tristesse, tant l'une est grande dans sa patience, tant les autres sont mesquins dans leur obstination inique, dans leurs manœuvres, et dans leurs ruses. »

« D'autre part, l'absorption continue et exclusive des délégués électoraux dans les pouvoirs politiques, selon la formule anglaise, ne permet pas davantage de remettre notre Histoire sur ses rails, à la tête des peuples civilisés. »

« Aujourd'hui, les députés peuvent croire très sincèrement qu'ils représentent les peuples, mais cette représentation est impossible. Pourquoi ? Parce que la Nature de la vie en société s'y oppose. Cette Nature est double, sociale et politique. C'est une balance à deux plateaux. Quand on est dans l'un, on n'est plus dans l'autre ; et il faut que les deux existent organiquement pour qu'il y ait équilibre. On ne peut pas servir deux maîtres à la fois. »



« Tous les politiciens du monde agissent de même. Tous les premiers ministres cèdent quelques lambeaux de leur pays afin de rester trois mois ou trois ans de plus au pouvoir. Le suffrage universel en a fait des robots, des machines à pointer les votes. Alors ils pointent les votes, et cela durera tant que le système fondamental ne sera pas changé. »

Voici notre raison d'être : changer le système actuel pour un meilleur, un qui assure la démocratie, c'est-à-dire le pouvoir du peuple.

« Il n'y a pas de moyen terme en politique pure. C'est l'anarchie d'en haut ou l'anarchie d'en bas. »

« (Ce système) s'oppose à tous les gouvernements contemporains qui fonctionnent en **Anarchie, c'est-à-dire sans principes**. Les ambitieux les plus rusés ou les plus forts s'emparent du pouvoir, au besoin en se servant du suffrage universel comme paravent, mais en le méprisant quasi ouvertement dans les discussions secrètes d'où dépendra le sort de la nation. »

Il me semble d'entendre Trudeau (père) : « Petit peuple, mangeux de hot dogs »!

« Je disais qu'aussitôt après une élection politique au suffrage universel, les votants s'aperçoivent que l'élu se retourne contre eux et s'occupe désormais de ses propres intérêts. Le vote lui-même est un véritable acte de divorce, par lequel l'électeur se sépare de son autorité. Quant aux résultats du divorce, je n'en citerai ici qu'un seul exemple : les citoyens gouvernés veulent une monnaie stable et des économies dans l'administration de l'État. Les élus veulent une monnaie malsaine, ce qui constitue un procédé commode pour piller les gouvernés. Ils souhaitent également que les dépenses publiques soient aussi élevées que possible, car ils disposent ainsi du favoritisme qui leur permet de faire fortune, de se faire réélire, et d'obtenir des sinécures honorifiques grassement payées. C'est pourquoi les budgets des États modernes s'enflent sans cesse. »

« Quand il n'y a pas d'Électorat social, l'opinion publique est factice. »

Factice : qui n'est pas authentique.

« L'expérience montre que la liberté n'est jamais durable quand l'État politique est seul à la garantir. Tant que le **suffrage universel est purement individuel**, l'imprévu et l'inconnu sont toujours menaçants. »

« La politique sérieuse est une science faite de tact et d'expérience, une synthèse pratique de **connaissances nombreuses**, de traditions, et de prudence. Tout cela ne s'improvise ni par des **suffrages démagogiques**, ni par des discours, ni par de soi-disant changements de gouvernement. »

« On accorde généralement une trop grande importance à la personnalité des ministres et des chefs d'État dans le déroulement des faits. Les malheurs publics proviennent du jeu de lois parfois difficiles à saisir, mais qui dépassent toujours les individus. Dans ce formidable problème, les mêmes personnes en fonctions souveraines peuvent aussi facilement servir **le bien que le mal**. »

« Les Monarchies et les Empires durent moins longtemps que les Théocraties, mais plus longtemps que les Républiques, où le principe de vie est le plus faible, bien que la volonté populaire puisse donner l'illusion de la force. La nature de cette volonté est de **se diviser continuellement contre elle-même, d'engendrer faction sur faction, et de mettre sans cesse l'État en péril**. »

Théocratie : Société où l'autorité politique a une assise d'ordre divin et où le détenteur du pouvoir est soit l'incarnation d'un dieu (dalai-lama), soit son

*descendant (Inca), soit encore son ministre (grand prêtre chez les Hébreux).
[Dans un État théocratique pur, la loi civile et la loi religieuse se confondent.]
(Larousse)*

« Dans l'État primitif de la nature, le droit des gens est la souveraineté de la force et de la ruse. **Dans l'État social, au contraire, c'est la souveraineté de la paix publique.** »

« Actuellement la civilisation n'est pas une maîtresse qui dicte des ordres, mais une servante qui hasarde de timides conseils. Un Ministre, même s'il était un saint, serait obligé de renoncer à ses fonctions s'il voulait mettre ces conseils en pratique. »

« Ainsi, par abus du pouvoir politique, le gouvernement arrivera à l'impuissance finale en matière économique, après avoir détruit les pouvoirs sociaux de la Nation, seuls capables de le transformer sans le renverser. »

*Il faut préciser qu'ici, nous n'avons jamais connu d'état social. Cette
« prédiction » vaut pour la France et ses États Généraux, du temps des
Templiers, mais s'applique, par extension, aux autres nations.*

« C'est d'ailleurs par **l'abus du crédit** que les gouvernements se sont toujours écroulés de la manière la plus funeste pour eux, car **les gouvernés sont implacables** lorsqu'ils formulent des revendications matérielles **par voie exclusivement politique et non sociale.** »

*Quitte à emprunter pour « payer l'épicerie »... Et de voir la dette nationale
atteindre des sommets équivalents à des dizaines de fois la masse monétaire en
circulation, donc impossible à payer, mais générant des intérêts à rembourser
toujours de plus en plus élevés. Ce qui appauvrit d'autant les gouvernements qui
n'ont pas d'autres choix, disent-ils, que de couper dans les services au Peuple.*

« L'auteur présente donc l'histoire du monde comme une lutte ininterrompue entre des dirigeants égoïstes dont l'anarchie gouvernementale dite d'en haut, provoque et justifie l'anarchie populaire dite d'en bas. Pourtant cette dernière contrarie le grand désir d'harmonie inscrit dans le cœur des hommes. »

Désir d'harmonie, de justice et d'équité.

« La **révolution par la violence** n'est que le préjugé d'une secte fanatique en réaction contre la **révolution par redressement.** »

*Si la grande majorité des citoyens était convaincue et manifestait sa volonté de
changer de système, et ce, sans violence, on pourrait parler de « révolution par
redressement ». Sinon, on parlerait de « révolution par accident », c'est-à-dire
dans le feu et le sang Comme en 1789, en France..*

« On remarquera ici que le mot révolution comporte étymologiquement un double sens, auquel correspondent les deux verbes anglais *revolve*, et *revolt*¹. »

« Dans le premier sens, on dit par exemple que les planètes effectuent leur révolution autour du soleil. L'idée correspondante est parfaitement harmonieuse et permet prévisions et calculs, car elle émane de la Sagesse de Dieu. Dans ce sens, l'ordre universel est éternellement et saintement révolutionnaire. »

« L'idée de la révolution est légitime mais il faut la distinguer avec soin des **moyens politiques mis en œuvre**. Ce sont ces moyens qu'il faut peser avec une rigoureuse circonspection dans la balance scientifique de l'Histoire, car ils peuvent aboutir exactement à l'opposé du résultat recherché. »

« L'ancien régime considérait la Souveraineté comme la propriété du roi, et non sa fonction. Les révolutionnaires de 1789 crurent que la Souveraineté appartient à l'électeur, **abstrait de sa fonction professionnelle et de sa compétence** qui seules le qualifient pour jouer **un rôle dans l'État social**. Ces deux conceptions sont aussi matérialistes et anarchiques l'une que l'autre. »

Robespierre, qui disait le 5 février 1794 : « Nous voulons un état de choses où toutes les passions basses et cruelles soient enchaînées, toutes les passions bienfaisantes et généreuses éveillées par les lois, où chaque individu jouisse de la prospérité de la patrie. Nous voulons substituer la morale à l'égoïsme, le mépris du vice au mépris du malheur, l'amour de la gloire à celui de l'argent. Nous voulons en un mot accomplir les destinées de l'humanité. » Oui, ils voulaient cela, mais **la loi politique NE LE COM-
PORTE PAS.**

La Constitution exclusivement politique de 1791 et sa loi électorale dissocient le Corps social en atomes individuels sans lien entre eux, en grains de sable, dira Napoléon I^{er}. **Toutes les Constitutions, toutes les Lois électorales, ont perpétué la même erreur jusqu'à nos jours.** Telle est, renouvelée des Bourbons et établie par l'abbé Sieyès, principal ingénieur politique de la Révolution, la pente de **la nouvelle anarchie d'en haut, conduisant inéluctablement à l'anarchie d'en bas.**

La **préparation sociale et professionnelle des lois** devient impossible. Plus de cahiers, donc plus de mandat impératif. Adieu toute la puissance de prévision, tout l'esprit pratique de la vie du **vrai peuple**, tel qu'il se dégageait de la constitution sociale des Templiers. Il ne restait plus que du sentimentalisme doctrinal, sans autre règle ni but que la domination de l'État politique par le fonctionnarisme, conduisant à un conflit perpétuel et insoluble entre gouvernants et gouvernés.

« La valeur technique des députés se répartit au hasard, dans les commissions purement législatives et gouvernementales, où chacun est asservi aux passions en conflit. Dans cette anarchie législative, aucune suite historique d'affaires n'est respectée,

¹ « En français, la tradition latine ne nous a pas laissé de verbe correspondant à *revolve*. Il y a peut-être une raison profonde à cela. À la place, on dit qu'une planète tourne ou gravite autour du soleil. »

aucune tradition n'e reste possible. Toutes les questions sont sabrées à coups de majorité, sans préparation, **par esprit de parti**, selon un pur empirisme revêtant un caractère impulsif que rien n'équilibre plus. »

« **Féodalité et anarchie sont à peu près synonymes.** Notre **anarchie intellectuelle** constitue la première de nos féodalités. Elle a autant de domaines autonomes qu'il existe de Cultes et d'Enseignements ne transigeant pas socialement entre eux, catholiques, protestants, juifs, universitaires, etc.

Notre second genre de féodalité a pour signe caractéristique la **division de nos partis politiques**, ou plutôt celle de leurs états-majors.

Notre troisième genre de féodalité réside dans **l'anarchie de notre Économie nationale**, faute d'une institution synthétique librement élue où ses cinq facultés seraient également représentées : Finance, Agriculture, Industrie, Commerce, et Main-d'Œuvre. On notera que c'est leur état général qui est féodal, et non leur état individuel. Il est naturel que chacune tire à soi. Mais pour le salut même des cinq, il leur faut un organe de médiation réciproque, en l'espèce le troisième Pouvoir social, le troisième Collège électoral.

On pourrait constater l'existence de la même féodalité jusque dans **l'intérieur de chaque Ministère**. On vitupère contre l'inertie des bureaux. Mais un bureau doit précisément être inerte. S'il ne l'était pas ce serait une voiture, et Dieu seul sait où elle nous mènerait. La féodalité des bureaux résulte d'une absence de synthèse fonctionnelle entre eux. La synthèse ne s'opère en effet que féodalement dans la personne du Ministre. Dès lors, les différents services sont incapables de se porter un mutuel secours. Ils languissent. Le Ministre lui-même n'a plus qu'à se laisser mener par des bureaux statiques, dont le devoir est de ne rien mener, mais simplement de classer les documents qu'on leur envoie.

Si l'on examine l'Histoire des cent ans qui ont suivi 1789, on est frappé de la faiblesse des progrès accomplis. C'est le Peuple tout entier qui paraît imbu de l'erreur césarienne, tandis que les états-majors, **qui se sont chassés tour à tour de la direction des affaires**, constatent successivement cette inéluctable vérité que **le Pouvoir est socialement impuissant**.

Le Peuple croit encore que le salut peut lui venir du Gouvernement, alors que ce salut ne peut résulter que du rétablissement des trois Pouvoirs sociaux. »

« Il faut sympathiser avec ces hommes, parce que leur **sentiment démocratique** est loyal et droit ; **mais il faut enseigner la Loi sociale**, afin qu'ils ne soient pas éternellement vaincus par le césarisme², et avec eux le principe de la Souveraineté populaire. »

² Césarisme : Dictature qui s'appuie ou tente de s'appuyer sur le peuple.

« Depuis 1789, nous subissons un système législatif digne de l'âge de pierre. Il force les meilleurs hommes à sabrer à coups de majorité passionnelle tous les intérêts de notre grand Peuple. »

Cette remarque concerne la France, mais s'applique parfaitement au Québec.

« Ceux qui poursuivront l'étude du salut public que j'ai entreprise verront que Napoléon I^{er} n'a vu l'Économie que sous l'aspect fiscal et n'a considéré les hommes chargés de l'Enseignement et de la Magistrature que comme des fonctionnaires. »

« Les germes des pires révolutions sont donc à l'œuvre dans toutes les grandes puissances, parce que **l'anarchie des gouvernements** ne laisse pas les forces sociales se développer en liberté à l'intérieur de chaque nation. Cette anarchie ne peut que gouverner militairement et par fonctionnarisme, ce qui entraîne la dissociation des volontés et la destruction de l'État social. »
